



Pension alimentaire pas payer par mon ex

Par **crevettepascalou**, le **09/07/2009** à **15:30**

Bonjour, il y a quelque année avant mon divorce mon mari et moi avons adopté le fils de ma sœur on l'a reconnu comme notre fils depuis un an on a divorcé notre fils habite chez moi j'ai demandé la pension alimentaire mon ex ne veut pas la verser et demande même de ne plus reconnaître la paternité a-t-il le droit? je suis licenciée fin d'août donc plus de travail donc plus d'argent pour nous faire vivre tous les 2 que dois-je faire merci de me répondre vite

Par **Marion2**, le **09/07/2009** à **21:52**

Bonsoir, il faut saisir en courrier recommandé AR le Juge aux affaires familiales auprès du Tribunal de Grande Instance. Effectivement, votre ex-mari peut demander à annuler sa reconnaissance en paternité. Je suppose que vous avez un jugement du TGI qui mentionne le montant de la pension alimentaire. Si votre ex-mari refuse de vous verser cette pension alimentaire, vous contactez un huissier avec le jugement et il se chargera d'en recouvrer le montant. (il n'y aura pas de frais pour vous). Au cas où il renonce à sa paternité, vous contactez la CAF, vous aurez droit à des aides. Cordialement.